

Marché de mobilier administratif - Autorisation de signature

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur : Afin de pouvoir répondre aux besoins en mobilier administratif des services municipaux, la Ville de Besançon va procéder à une consultation auprès de fournisseurs de mobilier.

Ce marché sera un marché annuel à bons de commande reconductible 2 fois par reconduction expresse.

Le montant minimum annuel est de 75 000 € TTC.

Le montant maximum annuel est de 300 000 € TTC.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer les marchés après appel d'offres, le (ou les) ordre(s) de service ou avenant(s) permettant l'exécution complète des travaux, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget 2003 et suivants à l'imputation budgétaire 90.020.2184. 510.33000, étant précisé que pour les avenants entraînant une augmentation supérieure à 5 %, cette autorisation ne sera effective qu'après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 3 octobre 2003.